



HAL
open science

Ethique et guerre

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Ethique et guerre. Jacques Fontanel. Questions d'éthique, L'Harmattan, pp.9-19, 2007, 978-2-296-02850-0. hal-02925510

HAL Id: hal-02925510

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02925510>

Submitted on 30 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethique et guerre

Jacques Fontanel

In

Questions d'éthique
(J. Fontanel, ed.)

L'Harmattan, Paris.
2007

A l'origine, la guerre a été perçue comme un mode naturel d'acquisition de richesses ou de pouvoir. La guerre ne constituait donc pas en elle-même une faute éthique. Aujourd'hui, la violence et les conflits armés sont contestés par la communauté internationale, sauf quand le droit et la justice sont bafoués. Le droit à la guerre fixe les conditions de son exercice. Pour les économistes, la guerre est un élément indispensable de contrôle des désaccords sociaux et internationaux, parfois suscité par la violence de la concurrence industrielle mondiale. Les opérations militaires sont justifiées pour défendre les intérêts vitaux d'un pays, pour développer des opérations de maintien de la paix ou pour défendre les valeurs démocratiques et des droits de l'homme. Pour l'Islam, la guerre est détestable sauf pour combattre les injustices, protéger la liberté religieuse et repousser les agressions. Pour l'Eglise, la légitime défense et la « guerre juste » peut justifier la guerre. Il n'empêche que les acteurs internationaux sont normalement soumis à des règles éthiques internationales, lesquelles ne sont pas toujours respectées.

Originally, war was seen as a natural way of acquiring wealth or power. War was therefore not in itself an ethical fault. Today, violence and armed conflict are contested by the international community, except when law and justice are violated. The right to war sets the conditions for its exercise. For economists, war is an indispensable element in the control of social and international disagreements, sometimes provoked by the violence of global industrial competition. Military operations are justified to defend a country's vital interests, to develop peacekeeping operations or to defend democratic values and human rights. For Islam, war is detestable except to combat injustice, protect religious freedom and repel aggression. For the Church, self-defense and "just war" can justify war. Nevertheless, international actors are normally subject to international ethical rules, which are not always respected.

Mots clés : guerre, guerre économique, éthique
War, economic war, ethic

La question de l'éthique dans les opérations militaires est particulièrement intéressante. La guerre est un concept polysémique. Il concerne l'art militaire (Sun Zi ou Clausewitz), les conflits armés entre les États (Adam Smith ou Robert Aron), la lutte des classes sociales (Karl Marx et Friedrich Engels), la volonté créatrice de l'homme (Nietzsche), un phénomène historique de progrès de l'homme (Sombart et Proud'hon) ou une fête païenne (Durkheim)¹. Aujourd'hui, on parle de guerre économique, de guerre commerciale, de guerre de l'information, voire de guerre terroriste. Peut-on retenir, dans le concept de guerre, que les conflits armés opposant deux ou plusieurs États (ou territoires) ou deux ou plusieurs groupes ethniques ou sociaux ? Clausewitz considérerait que la guerre constituait un moyen comme un autre de faire de la politique. On constate alors que la définition de l'éthique suppose un jugement de valeur. Elle implique une atteinte consciente à l'intégrité physique et mentale des individus et des groupes qui y participent².

Dans ce contexte, il est impossible d'analyser la question de la guerre dans l'histoire à l'aune de nos jugements et sensibilités modernes. La violence des États ou des cités était un fait accepté, sous certaines conditions, par l'ensemble des États et des systèmes religieux. Aujourd'hui, les conflits armés sont contestés comme moyens politiques comme d'autres et l'usage de la force est généralement prohibée, sauf quand le droit ou la justice sont bafoués. Avant le XIX^e siècle, la guerre était souvent analysée comme une situation particulière, inscrite dans les gênes de l'homme. Elle était considérée comme un moyen

¹ Fontanel J. (2005), *Guerres et conflits*, in « Fragments de cours », UPMF, Grenoble.

² Fortman M. (2000), « Guerre », *Dictionnaire de Stratégie*, sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein, PUF, Paris, p. 276.

parmi d'autres de règlement des conflits. Les guerriers étaient souvent très valorisés, ils étaient honorés par les responsables politiques et donnés en exemple au peuple pour leur héroïsme, leur bravoure et leur sens du service public. Cependant, dès le milieu du XIX^e siècle, la Croix-Rouge a demandé l'application de règles éthiques sur les champs de bataille. Avec les destructions massives des hommes permises par les armes modernes, les guerriers ont progressivement perdu leur charisme. Dans ces conditions, il est intéressant de mettre en évidence d'une part les analyses éthiques de la guerre avant les guerres mondiales du XX^e siècle, de présenter l'absence d'éthique dans l'éclatement des guerres modernes et de décrypter sommairement les fondements éthiques des acteurs principaux des relations internationales.

I. L'ÉTHIQUE ET LA GUERRE, AVANT LES GUERRES MONDIALES DU XX^e SIÈCLE

Dès l'origine des temps, la guerre a été conçue comme un mode naturel d'acquisition des richesses. La prédation constituait un moyen pratique de s'enrichir. Inventeur de la stratégie des guerres, Sun Zi avait déjà défini quelques comportements rationnels qui s'imposent parfois aujourd'hui aux apprentis guerriers. Le principe éthique fondamental, c'est la victoire. Mais elle ne suffit pas, il faut éviter les pertes humaines et se montrer miséricordieux pour les vaincus, car ainsi on renforce la puissance du Prince vainqueur. « C'est pourquoi celui qui tue un ennemi doit être réprimandé, celui qui s'empare des richesses de l'ennemi doit être récompensé »³

³ Sun Zi, *L'art de la guerre*, Economica, Paris, 1990, article 11.

Tableau 1. *Quelques principes rationnels sur la gestion des conflits, selon Sun Zi⁴.*

7. Il n'a jamais existé d'opérations prolongées qui aient été avantageuses pour le pays. Ceux qui ne comprennent pas les dommages que la guerre peut causer n'en comprendront jamais les avantages.

11. C'est pourquoi celui qui tue un ennemi doit être réprimandé, celui qui s'empare des richesses de l'ennemi doit être récompensé. Il faut être bon avec les soldats ennemis et les nourrir. C'est ce qu'on appelle se renforcer en remportant des victoires sur l'ennemi.

14. Selon toutes les méthodes pour conduire une guerre, sauvegarder un pays vaut mieux que le détruire... Soumettre l'ennemi sans combattre est ce qu'il y a de mieux.

34. Il faut lui faire miroiter un intérêt. Lorsque l'ennemi se délasse, on peut le fatiguer ; lorsqu'il veut se rassasier, on peut l'affamer ; lorsqu'il cherche la paix, on peut le harceler.

37. Mystérieux et secret, il faut avancer sans laisser de trace.

63. Celui qui soumet ses ennemis sait utiliser leurs handicaps.

85. Dans la guerre, la chose la plus importante est la rapidité.

102. Aucun espion n'est trop aimé. Aucune récompense n'est trop importante pour les espions.

Pour Aristote, chaque homme doit lutter pour conserver sa liberté et ses richesses. Libérant l'homme libre des tâches pénibles et dégradantes, le peuple vaincu est conduit à l'esclavage, lequel constitue un instrument de production essentiel à l'économie grecque. La guerre apporte des richesses au vainqueur. Dans ce contexte, la guerre ne constituait pas une faute éthique. Elle se présentait même souvent comme un facteur de développement économique, en mettant en esclavage une force de travail nécessaire à la cité. L'Église autorisa l'utilisation des armes en vue de rejeter les invasions des barbares et de conserver les frontières de l'Empire. Saint Augustin précisa la notion de « guerre juste »⁵. Il fallait que l'initiative revienne à l'ennemi, que la riposte soit orchestrée par l'autorité légitime et qu'elle ne soit décidée qu'en dernier recours.

Cette conception s'est progressivement transformée en un « droit à la guerre » (*jus ad bellum*), lequel fixe les conditions de son exercice (*jus in bello*) définissant les comportements et actes adéquats ou autorisés. Dans ce cadre, il convient de distinguer les combattants

⁴ Sun Zi, *L'art de la guerre*, « Introduction Maurice Prestat », Economica, Paris, 1990.

⁵ Lanxade J. (1995), « Éthique et opérations militaires », *L'armement*, n° 48, Août-Septembre 1995, p. 5.

des non-combattants (principes de discrimination, en faveur des non-combattants qu'il ne faut pas léser) et de fixer une règle (principe de proportionnalité) fixant les limites de la violence et des mesures de rétorsion en fonction des enjeux et des dégâts des conflits armés. Au fond, ces deux principes ont été, sous des formes différentes, récupérés par le droit moderne.

La politique de la dynastie Han, avec son environnement nomade, est intéressante, car elle créait une forme de dissuasion à toute agression en respectant des valeurs éthiques modernes. Elle consistait à offrir des cadeaux à leurs voisins (entre 17 et 22% du budget de l'État étaient dépensés à cette fin) en vue d'encourager ceux-ci à entretenir des relations amicales et à imiter leur style de vie. Avec ces politiques bienveillantes, les campagnes militaires ont été inutiles.

Pour les mercantilistes, la puissance du Prince constituait l'objectif principal de l'économie et les forces armées devaient assurer la puissance nationale. L'optimum économique n'est pas un objectif crédible comparé à celui de l'accroissement du pouvoir de l'État. Il est ainsi préférable d'avoir moins de richesses si les autres pays sont proportionnellement plus pauvres. La défense d'un pays encourage le sentiment national et la guerre victorieuse enrichit l'État. Le désarmement est absurde. Ces idées seront reprises, sous d'autres formes, par List (1840) qui, s'il considère que la paix est souhaitable dans un monde d'États stabilisés sur la base des frontières naturelles, n'en pense pas moins que le « laissez faire » conduit à la domination des plus forts. Les États sont obligatoirement en conflit lorsque les frontières naturelles ne sont pas définies. Lorsque celles-ci seront réalisées, les Nations devront encore se protéger des dominations étrangères. Dans ce cadre, les citoyens et les militaires n'ont qu'un principe éthique à respecter : l'intérêt national représenté par le Prince ou l'unité nationale dans le cadre des frontières naturelles.

Au contraire, pour les Classiques, la guerre est inspirée par l'esprit de monopole. Les conflits armés sont des phénomènes exclusivement politiques. La constitution de forces militaires est cependant recommandée pour assurer la souveraineté des États menacés par les économies moins développées. Malthus fait appel à une seule éthique, le contrôle de la population, la seule procédure capable de maîtriser les processus de guerre. Pour Marx et Engels la paix n'a pas de vertu morale en elle-même, il n'y a pas d'autre règle éthique que de supprimer le fondement de la guerre, le capitalisme. Au contraire, pour

Sombart⁶, véritable apologue du militarisme germanique. La révolution industrielle européenne et le système capitaliste ont été les fruits de la guerre. L'armée et la guerre produisent plusieurs effets qui favorisent le développement économique, avec la constitution de grands marchés, la formation des fortunes, l'amélioration de l'esprit de compétition et la recherche du profit, l'incitation prédominante à l'industrialisation et à la concentration industrielle, l'essor du secteur financier et la valorisation des idées de compétition et du combat permanents.

Historiquement, les guerres de colonisation ont été présentées comme une avancée de la civilisation. Des « belles âmes » aussi brillantes que Proudhon ou Victor Hugo y étaient favorables, de même que toute l'école historique allemande qui trouvait dans l'exercice de la guerre l'expression des meilleures qualités humaines du courage, du désintéressement, de la solidarité, du panache et de la gloire. L'impérialisme a plusieurs causes : des « mobiles » politiques, d'intérêts de puissance pure liée à la tendance à l'expansion ou au besoin de sécurité extérieure, des raisons militaires poussant l'État à l'expansion et aux conquêtes, des facteurs nationalistes, conduisant une race ou un groupe ethnique à augmenter son influence, des fondements religieux, comme l'expansionnisme des États musulmans, ou des justifications démographiques avec la notion d'espace vital. Dans ce contexte, les notions éthiques deviennent floues. Elles mêlent tour à tour les valeurs religieuses, la protection des citoyens d'un État, la défense des intérêts des minorités ou de la majorité. Bref, nous sommes dans une composante de la « Real politik » qui valorise les rapports de force dans les relations sociales et humaines. Au fond, la « bonne conscience éthique » est toujours présente, car étant instable, elle se prête à toute manipulation du langage pour justifier une action guerrière.

Aujourd'hui, les guerres « civilisatrices » sont présentées comme des causes fondamentales, mais non exclusives, du sous-développement. Leur valeur éthique est fortement contestée.

Une guerre sans éthique

Pour J.K. Galbraith⁷, la menace de guerre constitue un élément indispensable de contrôle des désaccords sociaux et des tendances

⁶ Sombart W. (1886), *Le socialisme et le mouvement social au XIX^e siècle*, Payot, Paris, p. 24-26.

⁷ Galbraith J.K. (attribué à), *La paix indésirable, rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann Levy, 1968.

antisociales. Les propositions en faveur d'une transformation de la production de guerre en projets de travaux publics de bienfaisance ne sont pas réalistes, sauf à remettre en cause le système économique. Il n'existe pas, dans le capitalisme américain, de substituts valables aux fonctions militaires des conflits. La menace de guerre, instrument de stabilité des gouvernements, fournit le moyen le plus efficace de réalisation de la stabilité et du contrôle des économies nationales, par la subordination des citoyens à l'État et le contrôle des désaccords sociaux. Le système fondé sur la guerre a démontré son efficacité depuis les débuts de l'histoire. L'éthique a été sacrifiée sur l'autel du pouvoir et des structures économiques.

Pour les partisans du Nouvel Ordre Économique International, le développement économique est un facteur de réduction des tensions agressives des hommes et il conduit à négliger le recours aux armes dans les situations conflictuelles. Dans ces conditions, les processus de désarmement passent d'abord par le développement des pays des plus pauvres et même dans certains cas, par une redistribution plus équitable des ressources mondiales. La course aux armements et à la puissance idéologique a épuisé économiquement les pays en voie de développement. Les conflits ne s'arrêtent pas à la production d'armes. Le sous-développement constitue une menace pour la paix mondiale.

Pour Jacques Attali⁸, la guerre est un avatar extrême de la concurrence industrielle. Le conflit favorise la croissance de la production et il bouleverse les habitudes sociales et les modes de consommation. La phase de préparation à une éventuelle bataille favorise l'essor des dépenses militaires et le développement de réseaux automatisés d'auto-surveillance. Avec la guerre, une redistribution du contrôle du pouvoir en faveur des pays industriels dominants est engagée. Le capitalisme implique l'apparition d'une phase brutale qui s'exprime soit dans le conflit armé, soit dans l'aliénation symbolique. Aujourd'hui, cette dernière pourrait être retrouvée dans l'idéologie moderne de la globalisation. La guerre fournit le moyen le plus efficace de réalisation de la stabilité et du contrôle des économies nationales. Dans ce contexte, le fonctionnement du système réduit le rôle de l'éthique non pas à l'exercice de la guerre, mais à son contenu.

La guerre a pris de nouvelles dimensions. On a parlé de la guerre froide, puis de situations de conflits économiques s'apparentant à la guerre, si l'on veut bien retenir le nombre de morts ou de

⁸ Attali J. (1978), *La nouvelle économie française*, Flammarion, Paris.

victimes. Le nombre de morts par la misère est incontestablement plus élevé que celui des morts par guerre pendant tout le XX^e siècle⁹. Il s'agit aussi certainement d'une violence meurtrière, car si les affamés l'avaient pu, ils auraient certainement combattu les nantis. Les armes de ces derniers les en ont dissuadés.

Dans son sens strict, la guerre connaît aujourd'hui plusieurs théories contradictoires. Avant septembre 2001, la guerre n'était plus conçue comme un instrument de gestion des conflits entre les États, parce que, d'une part, elle était trop coûteuse¹⁰ et, d'autre part, l'essor de la démocratie était considéré comme un facteur de paix. La guerre n'était plus un moyen stratégique, c'était un simple cas de conscience. On a même parlé de la « fin de l'histoire ». En outre, le conflit armé n'était plus « reconnu » socialement comme un mode de gestion des crises, du fait même de l'existence inquiétante de l'arme nucléaire, laquelle n'est pas une arme de paix, comme en témoigne la permanence des guerres. En fait, les armes nucléaires ont surtout interdit la confrontation directe des grandes puissances et favorisé les stratégies obliques.

Les guerres en Afghanistan et en Irak remettent en question cette conception. Elles mettent en évidence la violence de la pauvreté et l'importance du contrôle des ressources rares. Avec la guerre moderne, les principaux bénéficiaires sont les fournisseurs d'armes, car les marchands de génocides ne se connaissent pas d'ennemis, seulement des concurrents. Dans ce cadre, l'éthique n'a pas sa place. Les structures se chargent à la fois de dépasser les règles morales et religieuses et de les modifier au gré des justifications à l'action. Ainsi, l'État irakien a été attaqué sur la base d'armes de destruction massive qu'il ne possédait pas. Le mensonge politique se substitue à l'éthique fondée sur la valeur morale qui justifie l'action.

Les conflits entre les États ont toujours utilisé des moyens économiques pour parvenir à la victoire. Ainsi, une guerre se gagne déjà dans sa préparation, et donc avec les dépenses et l'entraînement engagés. Ensuite, l'économie est elle-même une arme (sanctions, blocus, destructions)¹¹. Aujourd'hui, les relations économiques internationales

⁹ De même, Jacques Attali note que, au XX^e siècle, 36 millions de personnes ont été tuées directement dans les conflits, contre 119 millions par des meurtres collectifs, pour l'essentiel sous des régimes communistes. Attali, J. (1998), *Dictionnaire du XXI^e siècle*, Fayard, Paris, p. 157.

¹⁰ Kaysen C. (1990), « Is war obsolete ? », *International Security*, Vol. 14, n° 4, p. 42-64.

¹¹ Le blocus continental de Napoléon a cherché à ruiner l'Angleterre, première étape vers son affaiblissement militaire. Il ne s'agissait pas de conquérir des marchés, mais

sont le résultat du jeu complexe des rapports de force internationaux. La politique économique extérieure est parfois au service des objectifs politiques d'une Nation¹², en vue de l'affaiblissement ou de l'asservissement d'une autre économie.

Les sanctions en vue de provoquer des dommages économiques importants à un pays pour qu'il change de politique (apartheid, violation des droits des minorités, tyrannies ou guerre) constituent des instruments de puissance économique essentiels¹³. Les facteurs économiques deviennent des armes permanentes, car la stratégie directe (ou militaire) est rendue difficile du fait de la puissance des forces nucléaires. Les États sont donc conduits à avoir une stratégie « oblique » de dissuasion, par l'application de mesures économiques de rétorsion, d'embargos, de boycotts, dont les effets dépendent des mesures d'autodéfense, des solidarités internationales et du potentiel de substitution. L'application des mesures d'appauvrissement d'un pays, notamment par la course aux armements, limite le pouvoir international des États concernés, mais ils font aussi souffrir une population souvent déjà en situation difficile concernant leur bien-être et le respect des droits de l'homme. L'embargo est un instrument de représailles destiné à exercer une pression forte sur une décision souveraine d'un autre État. Cette politique s'inscrit dans un « jeu à somme négative » pour les protagonistes. La guerre économique engagée contre l'Irak après la première guerre a eu des conséquences particulièrement cruelles en termes de coûts de l'homme pour les Irakiens, sans pour autant remettre en cause la violence du régime de Saddam Hussein. Au fond, les citoyens paient le coût des mesures de rétorsion contre un dictateur dont ils ont toujours à subir le joug. Si cette opération provoque un large écho dans le monde, il n'empêche que les citoyens de l'Irak ont subi une double peine, ce qui d'un point de vue éthique est aujourd'hui discutable.

Des acteurs internationaux soumis à des règles éthiques

Aujourd'hui, en liant l'effort militaire au développement technologique de l'industrie de l'information, la force diplomatique et

d'engager un jeu à somme négative, dont on pensait qu'elle serait plus gravement négative pour l'ennemi britannique.

¹² Thomas Schelling (1958), *International Economics*, Allyn and Bacon, Boston.

¹³ Claude Lachaux (1992) « Sommes-nous en guerre économique ? », *Revue de Défense Nationale*, juin 1992.

culturelle à la domination de son économie et de sa monnaie, Washington est devenue la puissance arbitrale du monde. Il lui est impossible aujourd'hui de dissocier les objectifs de sécurité économique et militaire. Les facteurs économiques dominent souvent l'agenda des considérations stratégiques. Pour Thurow, « les États-Unis seront la superpuissance militaire du XXI^e siècle. Mais c'est le premier des handicaps s'ils veulent rester une superpuissance économique »¹⁴. Cependant, le peuple américain est tellement convaincu de la qualité de son système économique, qu'il lui semble normal de faire du prosélytisme dans une démarche que l'éthique collective nationale pourrait justifier. Au fond, les opérations militaires sont justifiées par l'apport « civilisateur » de la société américaine, laquelle est alors idéalisée. Dans ce cadre, les considérations éthiques concernent la protection d'une société « avancée » et l'internationalisation des valeurs et des fonctionnements d'un système exemplaire. Au fond, le gouvernement américain reprend le concept « soviétique » à son profit. Chaque guerre qui conduit à l'ouverture d'une économie de marché et à une démocratie est une avancée de la paix, dont la valeur éthique ne peut être jugée que sur la base de son résultat.

Au plan international, les opérations militaires sont aujourd'hui acceptées dans plusieurs cas.

- D'abord, lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts vitaux, notamment l'intégrité du territoire national, la protection des populations ou l'exercice de la souveraineté, l'éthique internationale rejoint le droit (et vice-versa).
- La protection des intérêts stratégiques, notamment les opérations de maintien de la paix ou la stabilité du continent européen, constitue un objectif essentiel, nécessaire à la vie économique et politique d'un pays. Toute atteinte à ce type d'intérêt justifie le recours aux armes.
- Enfin, les intérêts de puissance d'un pays suscitent quelques interrogations éthiques. S'agit-il de responsabilités internationales pour maintenir la paix, la démocratie, le respect du droit ou ces opérations sont-elles fondées sur des intérêts mercantiles difficilement justifiables d'un point de vue économique. Le nouveau « droit d'ingérence » permet de refuser le principe de souveraineté nationale lorsque les droits de l'homme ne sont pas respectés par le gouvernement en place. Cependant, les fondements des actions des hommes ne sont pas toujours dénués d'ombres.

¹⁴ Thurow L. (1992), *La Maison Europe*, Calmann Levy, Paris, p. 275.

L'intervention américaine en Irak peut se justifier au nom des droits de l'homme, de la menace militaire de ce pays dans la région, mais aussi sur la base de la protection des intérêts stratégiques des États-Unis.

Enfin, les religions présentent souvent des principes éthiques au regard des conflits armés. L'Église catholique ne rejette pas trois formes de violence : la peine de mort, la légitime défense et la « guerre juste »¹⁵. À la violence d'un agresseur, l'usage de la force par les armes est alors justifiée. Cette doctrine est assortie de deux règles importantes : la violence armée est l'ultime recours et elle obéit aux règles de la justice. Il ne s'agit donc jamais de contraindre un État à une situation de dépendance ou d'infériorité. Dans ce contexte, la dissuasion nucléaire a fait l'objet d'un débat. La menace qu'elle fait planer est trop importante pour laisser place à une négociation équilibrée. La violence armée doit être maîtrisée. Concernant les bombardements touchant les populations civiles, les débats sont encore ouverts, entre ceux qui estiment ces actes inqualifiables au regard aux morts d'innocents, et ceux qui estiment que la terreur affaiblit le soutien à l'État renégat et permet ainsi de diminuer le temps de guerre. Cependant, dans le cas de l'emploi de l'arme atomique d'Hiroshima, il est maintenant admis que son utilisation a plus été décidée sur la base de critères stratégiques de l'après-guerre que sur ceux d'une reddition immédiate de l'empire nippon savant ainsi la vie de nombreux soldats. « La doctrine officielle catholique n'est pas favorable à cette interprétation : les conséquences bénéfiques à long terme ne sauraient justifier au plan moral des actes qui sont criminels, puisque rien n'est fait pour épargner les innocents »¹⁶. La démesure extrême de la violence ne peut jamais être invoquée. Cependant, la guerre se joue souvent hors de toute morale et la stratégie de la non-violence qui semble s'imposer aux règles de l'Église ne sont pas toujours adaptées à la protection des populations. La défense non-violente, celle qui semble respecter le concept même d'éthique, est efficace dans deux cas : lorsque le peuple dans son ensemble reconnaît l'intérêt de cette action et lui obéit, et lorsque le pays assaillant est suffisamment rationnel pour éviter les excès de rétorsion à l'égard du « désordre ». Elle implique donc une véritable formation et un large consensus national et elle suppose que

¹⁵ Duquoc C. (1995), « Violences et conflits selon la doctrine catholique », *L'Armement*, n° 48, Août-Septembre 1995, p. 17-21.

¹⁶ Duquoc C. (1995), « Violences et conflits selon la doctrine catholique », *L'Armement*, n° 48, Août-Septembre 1995, p. 19.

les assaillants restent attachés à certaines valeurs morales et humaines¹⁷. Il y a trois catégories de méthodes pour dissuader l'agression. D'abord, si après négociation l'opposant attaque, il doit savoir qu'il y aura riposte et qu'il va subir des pertes (sanctions économiques, destructions matérielles et humaines, notamment). Ensuite, s'il n'attaque pas, il doit comprendre que ses gains vont augmenter par la coopération scientifique, culturelle, politique et économique. Enfin, le but de la dissuasion est d'affirmer à l'opposant que, quel que soit son objectif, son action ne sera pas couronnée de succès. Vouloir moraliser la guerre n'est cependant pas totalement vain. La protection des prisonniers, le bannissement de certaines armes, la surveillance de la Croix-Rouge, les soins donnés aux blessés des deux camps constituent les éléments d'une régulation humanitaire de la violence armée. La doctrine catholique limite aujourd'hui son analyse de la guerre à deux requêtes : la nécessité de la négociation en vue d'éviter le conflit armé et la recherche d'un règlement juste après le conflit. Au fond, l'Église catholique reprend les principes de Sun Zi.

L'Islam (soumission aux lois divines et paix dans les relations humaines) est un système éthique qui règle la vie sociale et demande l'application de cinq actions spécifiques (profession de foi, prières cinq fois par jour, aumône, jeûne du Ramadan et pèlerinage à la Mecque). La Chari'a propose un système juridique et législatif fondé sur la justice, respectant les droits individuels et le bien commun. La paix est un des noms d'Allah. « Seigneur, tu es la paix et de toi vient la paix »¹⁸. Le prophète défend la protection de la vie et de la propriété. Cependant, la guerre est une chose innée chez les hommes, mais il faut la codifier. Muhammad et ses compagnons ont été persécutés et ils ont été obligés de se battre pour défendre leur vie et leur religion. Il ne s'agissait donc pas de guerres d'agression, car la paix est un principe fondamental de l'Islam. Cependant, « il faut bien reconnaître que, dans la pratique, on a parfois eu recours à la guerre, non pas comme moyen de défense, comme l'exige l'Islam, mais en violant cet enseignement coranique, en raison d'un zèle exagéré pour la propagation de la foi, ou pour des considérations politiques »¹⁹. Le *Jihad* a été créé pour protéger l'Oumma, la famille, contre les persécutions. C'est une guerre défensive et préventive, destinée à protéger les libertés de la religion,

¹⁷ L'histoire récente fournit des exemples évidents de la faiblesse d'une telle défense devant la fureur du racisme ou de l'idéologie aveugle.

¹⁸ El-Tinay H. (1995), « L'Islam et la guerre », *L'Armement*, n° 48, Août-Septembre 1995, p. 39.

¹⁹ *Ibid.*, p. 41.

les territoires et le système social islamique, organisé autour de la justice. C'est un combat légitime, qui exige le sacrifice de soi et de ses richesses. Dans ce contexte, il est justifié pour lutter contre l'ennemi dans une stratégie défensive (mais éventuellement préventive), de combattre les dissidents qui se sont reniés et pour maîtriser les envies et l'égo des hommes. Les combattants sur le sentier d'Allah ne meurent pas, ils restent vivants, bien pourvus auprès de leur Seigneur. « Sachez que le Paradis est à l'ombre des épées », l'héroïsme de celui qui se sacrifie en martyr sur la base de principes spirituels étant une action particulièrement estimée d'Allah. La guerre est détestable, mais elle est justifiée aussi pour protéger la liberté religieuse, repousser l'agression, combattre les injustices et protéger l'ordre public. Par contre des règles éthiques sont définies pour le traitement des prisonniers et la répartition des biens pris à l'ennemi (meubles, immeubles et personnes). Dans ces conditions, l'éthique s'applique plus aux modalités et à l'exercice de la guerre qu'à sa réalisation. Si la notion de guerre juste n'est pas clairement évoquée, le *Jihad* fournit des éléments d'appréciation sur l'opportunité des conflits armés.

La guerre n'a pas d'autre éthique que celle de se défendre contre les exploitations, l'envahissement des territoires, la violence des dominations collectives, le refus des libertés de pensée, de parole ou de religion. Cependant, si elle se limite au domaine défensif, elle se situe militairement dans un champ d'action trop réduit pour conduire à la victoire. Si elle s'inscrit dans une action « préventive », elle permet toutes les exactions sur la base d'interprétations qui ne négligeront pas les valeurs éthiques. C'est dire à quel point la notion d'éthique est fondée sur une philosophie de l'homme qui se fixe des règles dont la valeur est temporelle et spatiale.

Bibliographie

- Attali, J. (1978), *La nouvelle économie française*, Flammarion, Paris.
- Attali, J. (1998), *Dictionnaire du XXIe siècle*, Fayard, Paris.
- Coulomb, F., Fontanel, J., 2003. Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), pp.193-208.
- Ducquoc, C. (1995), Violences et conflits selon la doctrine catholique, *L'Armement* n°48 ? Août-Septembre.
- El-Tinay, H. (1995), L'Islam et la guerre, *L'Armement*, n°48. Août-Septembre.
- Fontanel, J., Smith, R. (1985). Analyse économique des dépenses militaires. *Stratégique*.
- Fontanel, J. (2001). Economie du désarmement, *Ares, Défense et Sécurité*.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Guerre et économie. Les liaisons dangereuses, *Revue Géoéconomie*, fin 2002.
- Fontanel, J. (2005), *Guerres et Conflits*. Université Pierre Mendès France Grenoble.
- Fontanel, J. (2005), Questions d'éthique, L'Harmattan, Paris.
- Fortman, M. (2000), Guerre, *Dictionnaire de Stratégie*, PUF, Paris.
- Galbraith (attribué à) 1968, *La paix indésirable, rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann-Levy.
- Kaysen, C. (1990), Is war obsolete ? *International Security*, vol 14. N°4.
- Lachaux, C. (1992), Sommes-ous en guerre économique ? *Revue de Défense Nationale*, Juin.
- Lanxade, J. (1995), Ethique et opérations militaires, *L'armement*, n° 48. Août-Septembre.
- Schelling, T. (1958), *International Economics*, Allyn and Bacon, Boston.
- Shkaratan ,O., Fontanel, J. (1998), Conversion and personnel in the Russian Military-Industrial Complex *Defence and Peace Economics*, Vol. 9. 1998.
- Smith, R., Fontanel, J., 2008. International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6, p.37à52. à paraître.
- Sombart, W. (1886), *Le socialisme et le mouvement social au XIXe siècle*, Payot, Paris.
- Sun Zi, *L'art de la guerre*, Economica, Paris 1990.
- Thurow, L. (1992), *La Maison Europe*, Calmann-Levy, Paris.